

Confort et sécurité sont les atouts du régulateur de vitesse.

Le régulateur de vitesse a pour but de réguler automatiquement la vitesse d'un véhicule à une valeur sélectionnée par le conducteur.

En fonction du profil de la route, il augmente ou diminue les gaz (utilisation du frein moteur) pour maintenir une vitesse constante.

Les constructeurs produisent des véhicules équipés d'accélérateurs "électroniques" c'est à dire que la pédale d'accélérateur n'agit pas directement sur l'organe d'admission par l'intermédiaire d'un câble, mais envoie un signal électrique au "cerveau" électronique du véhicule qui se charge de commander l'organe d'admission. Les régulateurs de vitesse de ce type sont généralement montés d'origine par le constructeur, mais, dans certains cas, un équipement complémentaire est possible.

Régulateur de vitesse pour accélérateur électronique AP800 LITEON

Réf AUTOPOSE :
AP 800

AP800



Régulateur de vitesse pour accélérateur électronique, c'est l'interface entre l'accélérateur et le système de gestion du moteur qui gère et commande le rapport vitesse/position du papillon pendant la conduite

CM35G



Lever de commande AP800
(montage à gauche de la colonne de direction)

CM21



Commande à infrarouge pour AP800
(montage moyeux du volant)

Affectations nous consulter !